

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONSEIL N°3
SEANCE DU jeudi 10 avril 2014**

Le Conseil d'Administration du collège de Brumath s'est réuni le mardi 10 avril 2014, à 17h30 sous la présidence de Mme MONNIER Roselyne, Principale.

Etaient convoqués les membres titulaires.

TITULAIRES PRESENTS :

Equipe de direction (Membres de l'Administration)

Mme MONNIER Roselyne – Principale

Mme HATT Catherine – Principale Adjointe

Mme LOUIS-WERNERT Cécile – Gestionnaire

Mme HARTMANN Michèle – CPE

Personnalités qualifiées

M. PFISTER Jean-Marie, représentant le milieu économique et social

Mme IZACARD Anne, représentant le milieu économique et social

Représentant de l'agent comptable

Mme DORSCHNER Florence

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Mme CHANTY Sarah, professeur documentaliste

Mme WEYNACHTER-HAUSVIRT Laure, professeur

Mme HAMM-AUDONNET Régine, professeur

Mme VICHARD Isabelle, professeur

Mme COSTA Ilda, professeur

Mme WINCKEL Valérie, professeur

M. JEUCH Eric, professeur

Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

M. MINOUX Denis, Agent Technique des Collectivités

M. ZIMMERMANN Marc, Agent Technique des Collectivités

Mme BOSCHER Hélène, Infirmière scolaire

Représentants des parents d'élèves

M. STRENG Laurent, FCPE,

Mme GRATHWOHL, FCPE

M. BUFFLER Sébastien, FCPE

M. JESSER Marc, FCPE
Mme BIZIEUX Véronique, APEPA
Mme SCHISSELE Murielle, APEPA

Membres excusés

M. WOLF Etienne
Mme SCHNEIDER Fabienne
Mme HANNS Sylvie
Mme KARPIERZ Nathalie - Représentante de la Commune siège
Mme FERRO Caroline, ELTERN'67
M. LUMEN Laurent, FCPE
M. ESCOBEDO Thomas
Mme BOULAUD Hajar
Mme KUHN Charlotte

A - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Adoption du Procès-verbal de la séance du 11 février 2014 :

La FCPE souhaite ajouter le point suivant: « M. Lumen a regretté que les parents d'enfants scolarisés au collège et qui n'ont pas d'enfants dans les écoles primaires de la Com Com de Brumath, n'aient – volontairement- pas été intégrés dans la consultation sur le changement de la demi-journée de classe (demande FCPE formulée lors du C.A. du 08/10/13 et rejetée alors par Madame Hanns). Et de regretter, au nom du groupe FCPE, que certains parents soient donc dans l'obligation de modifier leur organisation hebdomadaire dès la rentrée prochaine sans même avoir pu exprimer leur choix.

Mention rajoutée au PV du CA à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Mme Hatt, Principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

B - ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Point sur la restructuration

Mme Monnier présente le projet retenu pour la restructuration du collège ; le Conseil souligne le caractère esthétique du projet qui a été adopté à l'unanimité.

2. Courrier à l'attention de Mme le directeur académique

Mme Monnier s'était engagée lors du dernier CA, à faire la demande d'une ouverture de division en 4^{ème}, car cette année en 5^{ème}, nous avons 6 divisions à 30 élèves. Les représentants de parents ont également fait une demande similaire de leur côté, pour le moment, sans réponse.

Par ailleurs, Mme Monnier a également fait la demande d'un personnel vie scolaire de plus afin de faire face à la nouvelle répartition des bâtiments, dès la rentrée (utilisation des modulaires) et aussi après la restructuration.

C - POINTS PEDAGOGIQUES

1. Bilan du 2^{ème} trimestre

L'année dernière, en 6^{ème}, autant d'élèves étaient félicités mais on comptait quand même, plus d'encouragements

En 5^{ème}, le nombre d'élèves félicités est stable entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre. Les élèves ont moins bien travaillé au 2nde trimestre mais le comportement est satisfaisant.

En 4^{ème}, plutôt un bon niveau.

En 3^{ème}, les résultats sont un peu décevants. D'après les chiffres, on ne réussit pas à mettre les élèves au travail (encore 15 MG travail). Mme Bizieux demande si la disparition de la note de vie scolaire a joué. Mme Monnier pense que oui mais faiblement.

Sur 165 élèves, 118 élèves souhaitent aller en 2nde GT (l'avis est réservé pour 18 élèves).

32 élèves (19.4 %) souhaitent aller en Bac Pro (c'est moins que l'année dernière).

Par contre, grosse augmentation des souhaits pour le CAP ce qui est normal car les élèves sont plus faibles.

Le proviseur adjoint du lycée Robert Schuman nous a adressé les bulletins de nos anciens élèves de 2nde avec des commentaires généraux ; il attire l'attention des collègues sur l'importante proportion d'élèves demandant une réorientation en fin de 2de GT et sur le peu de places disponibles dans ce cas.

Conclusion de Mme Monnier : Même si notre établissement n'est pas le collège le plus concerné par les remarques du lycée, nous devons donc être extrêmement vigilants quant aux élèves que nous laissons passer. Et, quand on voit les bulletins, on sait que l'on se trompe assez peu. Mme Monnier regrette donc que parfois, on ne soit pas assez entendu par les parents. Mais la bonne poursuite de la scolarité des élèves est en jeu.

D.N.B. Blanc :

76 élèves sur 166 sont en dessous de la moyenne.

Ce sont les plus mauvais résultats depuis 3 ans. Cela n'est pas étonnant car les élèves ne travaillent pas assez. En conséquence, des devoirs communs sont organisés dans l'établissement : le samedi 10 mai pour le français, lundi 12 mai pour les maths, jeudi 15 mai pour l'histoire géo.

Orientation en fin de 4^{ème} (DIMA / 3^{ème} Prépa Pro) :

Environ 10 dossiers devraient être établis pour l'orientation de nos élèves de 4^{ème}, très majoritairement en 3^{ème} prépa pro car les redoublements étant évités, de moins en moins d'élèves présentent l'année de retard exigée pour un passage en DIMA (désormais les élèves doivent en effet avoir 15 ans au jour de la rentrée scolaire contre la fin de l'année civile précédemment).

D - POINTS FINANCIERS

1. Examen du compte financier 2013

(cf documents envoyés avec la convocation ou joints en annexe)

Le rapport du compte financier est constitué de 2 parties présentées conjointement par l'ordonnateur (représenté par Mme LOUIS – Adjoint-Gestionnaire) et l'Agent comptable (représenté par Mme DORSCHNER Attachée d'Administration).

Mme DORSCHNER présente **l'analyse financière** du compte financier 2013 qui informe le CA

- sur l'état du patrimoine, des stocks, des créances et le montant des reliquats de créances et de subventions
- présente les indicateurs financiers au regard des années antérieures

Cette analyse s'effectue à partir de l'évolution de la situation comptable de l'établissement au travers des données relatives à l'exercice (résultat, IAF et variation du fonds de roulement) ainsi que celles relatives à l'évolution du bilan (besoin en fonds de roulement, trésorerie, dettes et créances...) et des indicateurs financiers et explique la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres.

Mme LOUIS présente **le compte rendu de gestion** rédigé et présenté pour le compte de l'ordonnateur.

- il explique les différences entre le budget initial, les modifications budgétaires intervenues et le niveau réel des opérations de recettes et dépenses significatives pour chaque service.
- Il rend compte de l'utilisation des subventions spécifiques accordées par l'Etat et la collectivité sous condition d'emploi, des dépenses pédagogiques, des aides à caractère social, des dépenses de viabilisation en les croisant avec l'évolution de la structure et des effectifs.

Le compte financier de l'exercice 2013 est adopté sans réserve.

Nombre de votants : 22 – Pour : 22 – Contre : 0 – Abstentions : 0

Le CA adopte la répartition du résultat de l'exercice 2013 suivante :

Déficit du Service Général :	- 7 376,80 €
Déficit du Service de Restauration et d'Hébergement :	- 387,44 €
Soit un résultat de gestion de	- 7 764,24 €

Nombre de votants : 22 – Pour : 22 – Contre : 0 – Abstentions : 0

E – DIVERS

Nouvelle procédure d'orientation en 2^{nde} GT et CAP :

Pour la 2^{nde} GT, l'attribution d'une « note du chef d'établissement » est supprimée

Par contre, en 2^{nde} Pro et CAP, une évaluation de l'élève dans 5 dimensions censées refléter les ressources des élèves (rigueur, habilité gestuelle, curiosité, sociabilité, sens de la communication)

Les moyennes annuelles des disciplines enseignées + les notes de l'évaluation des cinq dimensions des acquis de l'élève seront prises en compte pour affecter l'élève dans un lycée. On arrivera au conseil de classe avec les notes des élèves.

Questions des parents d'élèves :

Cotisation au FSE : Le collège peut-il prendre en charge la cotisation du FSE pour les familles qui ne peuvent l'acquitter ?

Réponse de Mme Louis : sans payer la cotisation, le collège peut prendre en charge, au coup par coup, le paiement d'une partie du prix d'une sortie, d'une activité (équitation) ou d'un matériel (achat de manuels).

Il faut savoir que la cotisation n'est que de 7 euros. Il s'agit plutôt d'un choix des familles ; entre 10 et 15 familles sont concernées et il s'agit parfois d'une position de principe : ils ne souhaitent pas cotiser.

Pour les difficultés ponctuelles, si ce sont des brumathois, on oriente vers le CCAS (service social municipal) ou l'établissement prend en charge la part manquante.

Local et affichage associatif dans le nouvel établissement : Mme Monnier confirme qu'un emplacement sera réservé à l'affichage dans le nouvel emplacement. Mme Louis rappelle que la vitrine située à l'entrée du collège peut être utilisée par les parents d'élèves.

Communication des parents avec les familles avant les conseils de classe : Mme Bizieux demande si cette communication vers les parents et la diffusion des questionnaires de préparation des conseils de classe pourrait être effectuée via scolastance. Mme Monnier confirme cette procédure qui permettra aux représentants de toucher les parents même pendant les congés scolaires.

Un souhait de l'établissement est exprimé à ce sujet : Les questionnaires devraient être différents selon les trimestres concernés afin de s'adapter aux sujets du moment.

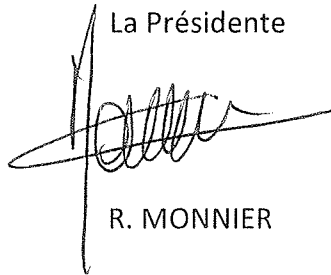
Mme MONNIER lève la séance à 19H09, remercie les membres du Conseil d'Administration et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire



C. HATT

La Présidente



R. MONNIER

